

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 25 avril à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	<u>Résultat du vote : 45</u>
Délégués présents : 45 délégués (40 titulaires – 5 suppléants)	Voix Pour : 45
Dont membres votants à voix délibérative : 45 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 18 avril 2023	Abstention : 0

Membres présents:

Titulaires : Mr Alexandre David, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Duclos Dominique, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Leveque Yves, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Verhulst Eric.

Suppléants votants: Mme Barbier Maryvonne, Mr Guilleman Michel, Mr Baudoin Dany, Mr Eschard Philippe, Mr Proffit Benoît.

Membres absents excusés :

Mr Adam Hubert, Mr Bandry Jean-Pierre, Mme Belleville Catherine, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gleize Séverine, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moyse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mr Peugniez Michaël, Mr Robin Claude, Mme Vaudé Gaëlle.

Membres absents: Mr Arnefaux Alain, Mr Atzéni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Hayé Etienne, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mr Vérot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance : Mr Polin Jean-Pierre

<u>Objet :</u> Choix attributaire du PGSSE - marché 2022 USESA 26
--

N° 20230411

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les directives de l'Organisation mondiale de la santé pour la qualité de l'eau de boisson,

Vu la directive européenne 2020/2184 relative à l'eau potable sur la mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) par les services de production et de distribution d'eau potable,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230425-20230411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2023

Publication : 03/05/2023

Certifié par le Président

Vu le code de la santé publique notamment ses articles L1321-1 et suivants et R. 1321-1 et suivants,

Considérant que l'exploitation d'un système d'alimentation en eau potable impose une gestion performante à chaque étape de la filière, depuis la ressource en eau, le captage, le traitement et la distribution jusqu'au robinet du consommateur,

Considérant qu'il convient de détecter suffisamment tôt les contaminations pour en limiter les éventuelles conséquences sur la santé de la population,

Considérant qu'il convient de mettre en place une surveillance permanente de la qualité de l'eau,

Considérant que les Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) proposés par l'Organisation Mondiale de la Santé répondent à cet enjeu en appliquant une stratégie globale d'évaluation et de gestion des risques,

Attendu que par délibération en date du 8 novembre 2022, le comité syndical a décidé de mettre en place le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) sur l'ensemble des unités de distribution du territoire de l'USESA et de lancer la consultation pour la recherche d'un bureau d'étude,

Le Président présente les résultats de la consultation lancée par voie de procédure adaptée en application du code de la Commande Publique, pour la recherche d'un bureau d'étude spécialisé pour mener cette mission,

Les membres du Comité Syndical,

- Entendu le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 11 avril 2023

- **DECIDENT, après en avoir délibéré :**

- DE RETENIR l'offre remise par le bureau d'étude **Amodiag Environnement** d'un montant de **112 750 € hors taxes**,

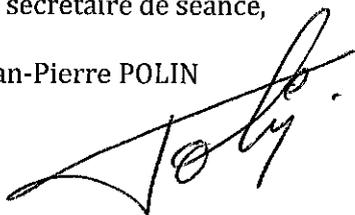
- DE SOLLICITER les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

- D'AUTORISER le Président à signer avec le bureau d'étude retenu le marché ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

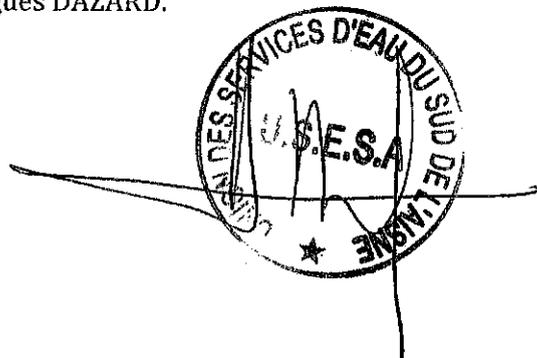
Jean-Pierre POLIN



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230425-20230411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/05/2023

Publication : 03/05/2023

Certifié par le Président